



Résiliation orange non effectuée par sfr ????

je paie 2 abonnemen

Par **gfred83**, le **16/03/2010** à **17:27**

Bonjour,rrnrJ'ai un énorme souci avec Orange et je ne sais comment le régler. Je vous explique :rnEN septembre 2009, j'ai décidé de résilier mon abonnement adsl + tv et téléphone illimité d'orange pour aller chez sfr. rnA la boutique sfr lors de la signature de mon contrat d'abonnement, on me dit de ne m'occuper de rien, ils s'occupent de faire la résiliation (pour appâter de nouveaux clients, c'est une très bonne stratégie). rnPour ma part, j'ai juste à ramener la Box + le décodeur à orange. Ce que j'ai fait. rnLe 16/10/2009 je reçois un courrier de france telecom m'indiquant que ma demande de résiliation est prise en compte suite à la restitution du terminal décodeur sagem...ainsi que de la box.Je ne m'inquiète plus de rien.rnAujourd'hui, je m'aperçois que cela fait 7 mois qu'orange me prélève chaque mois 32 euros pour l'abonnement qui est sensé être résilié puisque je n'ai même plus de box!!rnJe téléphone à orange en leur demandant des explications. On me répond que c'est sfr qui n'a pas fait le nécessaire pour la résiliation et que mon abonnement court toujours. Je téléphone donc à sfr et on me répond que c'est la faute d'orange et que je n'ai qu'à m'adresser à une association de consommateurs. Bref je suis perdu!!! Ils se renvoient la balle et en attendant je paie tous les mois 2 abonnements internet!!!rnQue dois-je faire ??? qui contacter ??? merci d'avance